



SEANCE DU 3 JUILLET 2017

L'An deux mille dix sept  
Le trois juillet à dix-huit heures

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

Date de convocation :  
29 juin 2017

Le Conseil Municipal de Spéracèdes, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

**Présents** : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Michel PIERRET, Mme Thérèse COLLET, Mme Brigitte GARDE, Mme Peggy LAHY, Mme Martine MAUBERT-REY, Mme Claude MARTIN, M. Roger NAVETTI

**Absents** : Mme Marie SURACE-MAUBERT donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES, Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN, M. Christophe ROUSTAN

**Secrétaire** : Mme Martine MAUBERT-REY

### Délibération n° 1

#### Constitution de la Commission d'appel d'offres

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** les articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics,

**Considérant** qu'à la suite de la démission de M. Jacques TRANCHET, il convient de constituer à nouveau la commission d'appel d'offres,

**APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE**

**DESIGNE**, à l'unanimité, comme membres de la commission d'appel d'offres :

- M. Joël PASQUELIN, Maire
- M. Michel PIERRET
- M. Roger NAVETTI
- Mme Martine MAUBERT-REY

Le Maire,  
Joël PASQUELIN







SEANCE DU 3 JUILLET 2017

L'An deux mille dix sept  
Le trois juillet à dix-huit heures

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

Date de convocation :

29 juin 2017

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

**Présents** : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Michel PIERRET, Mme Thérèse COLLET, Mme Brigitte GARDE, Mme Peggy LAHY, Mme Martine MAUBERT-REY, Mme Claude MARTIN, M. Roger NAVETTI

**Absents** : Mme Marie SURACE-MAUBERT donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES, Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN, M. Christophe ROUSTAN

**Secrétaire** : Mme Martine MAUBERT-REY

### Délibération n° 3

#### Demande de subvention Réserve parlementaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le programme d'acquisition suivant : Opération 33 Matériel informatique et logiciels dont le coût prévisionnel s'élève à 5 460,00 € HT, soit 6 825,00 € TTC.
- d'adopter le plan de financement suivant :

Réserve parlementaire 50 % :	2 730,00 €
Subvention Conseil Régional 30 % :	1 638,00 €
Autofinancement :	2 457,00 €
- de solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la Réserve parlementaire et du Conseil Régional.
- d'inscrire des crédits suffisants au budget communal.

Le Maire,  
Joël PASQUELIN





EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 JUILLET 2017

L'An deux mille dix sept  
Le trois juillet à dix-huit heures.

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

Date de convocation :

29 juin 2017

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

**Présents** : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Michel PIERRET, Mme Thérèse COLLET, Mme Brigitte GARDE, Mme Peggy LAHY, Mme Martine MAUBERT-REY, Mme Claude MARTIN, M. Roger NAVETTI

**Absents** : Mme Marie SURACE-MAUBERT donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES, Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN, M. Christophe ROUSTAN

**Secrétaire** : Mme Martine MAUBERT-REY

**Délibération n° 4**

**Loyer logement communal**

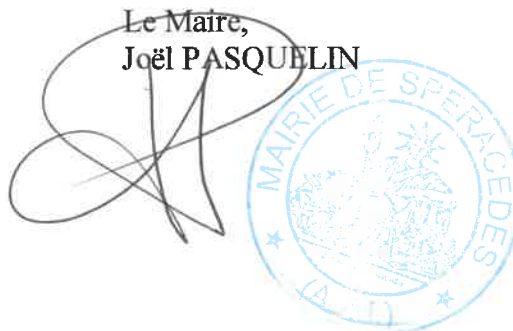
Monsieur le Maire expose :

Suite au départ des locataires précédents, il est proposé de réévaluer le montant du loyer du logement situé au-dessus de l'école primaire, au 12 Rue du Docteur Belletrud. Il est proposé 850 € par mois, toutes charges comprises (chauffage et eau).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la modification du loyer du logement sis au 12 Rue du Docteur Belletrud.

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2017, ce loyer est fixé à 850 €/ mois.

Le Maire,  
Joël PASQUELIN





SEANCE DU 3 JUILLET 2017

L'An deux mille dix sept  
Le trois juillet à dix-huit heures

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

Date de convocation :

29 juin 2017

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

**Présents** : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDÔ, M. Jean-Marc MACARIO, M. Michel PIERRET, Mme Thérèse COLLET, Mme Brigitte GARDE, Mme Peggy LAHY, Mme Martine MAUBERT-REY, Mme Claude MARTIN, M. Roger NAVETTI

**Absents** : Mme Marie SURACE-MAUBERT donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES, Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN, M. Christophe ROUSTAN

**Secrétaire** : Mme Martine MAUBERT-REY

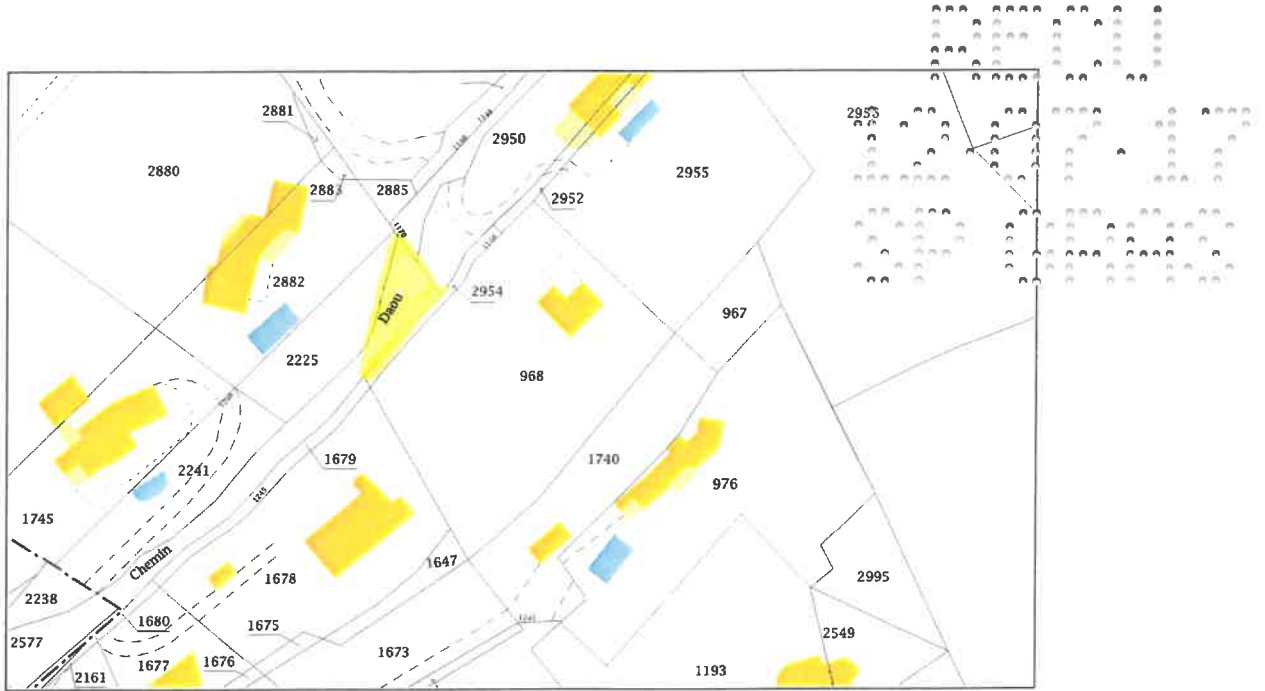
### Délibération n° 5

#### Passage d'une parcelle communale dans le domaine privé de la commune (Chemin Daou Ribas)

M. PIERRET informe que M. POWIS, propriétaire au 1150 chemin Daou Ribas, souhaite acquérir une parcelle d'environ 45 m<sup>2</sup> située à côté de sa propriété. Afin de pouvoir procéder à la vente de cette parcelle, il est, dans un premier temps, nécessaire de la sortir du domaine public et la faire passer dans le domaine privé de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, le passage de cette parcelle dans le domaine privé de la commune (plan cadastral joint).

Le Maire,  
Joël PASQUELIN



Service de la Documentation Nationale du Cadastre  
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex  
SIRET 16000001400011

© 2016 Ministère de l'Économie et des Finances

Impression non normalisée du plan cadastral



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 JUILLET 2017

L'An deux mille dix sept  
Le trois juillet à dix-huit heures.

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

Date de convocation :  
29 juin 2017

Le Conseil Municipal de Spéracèdes, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

**Présents** : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Michel PIERRET, Mme Thérèse COLLET, Mme Brigitte GARDE, Mme Peggy LAHY, Mme Martine MAUBERT-REY, Mme Claude MARTIN, M. Roger NAVETTI

**Absents** : Mme Marie SURACE-MAUBERT donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES, Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN, M. Christophe ROUSTAN

**Secrétaire** : Mme Martine MAUBERT-REY

**Délibération n° 6**

**Régime indemnitaire des gardes champêtres - Indemnité spéciale mensuelle de fonctions**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le décret n° 97-702 du 31 mai 1997 relatif au régime indemnitaire des fonctionnaires du cadre d'emplois des agents de police municipale et du cadre d'emplois des gardes champêtres,

**Vu** le décret n° 2017-215 du 20 février 2017 qui prévoit désormais que l'indemnité spéciale mensuelle de fonctions est identique pour les gardes champêtres et les agents de police municipale, soit 20 %,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**DECIDE**, à l'unanimité, d'attribuer, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, une indemnité spéciale mensuelle de fonctions au taux maximum de 20 % aux agents titulaires et stagiaires occupant le cadre d'emploi de :

- Garde champêtre.

Le Maire,  
Joël PASQUELIN





EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 JUILLET 2017

L'An deux mille dix sept  
Le trois juillet à dix-huit heures

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

Date de convocation :  
29 juin 2017

Le Conseil Municipal de Spéracèdes, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

**Présents** : Mme Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDO, M. Jean-Marc MACARIO, M. Michel PIERRET, Mme Thérèse COLLET, Mme Brigitte GARDE, Mme Peggy LAHY, Mme Martine MAUBERT-REY, Mme Claude MARTIN, M. Roger NAVETTI

**Absents** : Mme Marie SURACE-MAUBERT donnant pouvoir à Mme ROSTAIN, M. Frédéric GUIGUES, Mme Corinne PFEND-BARTHOLIN, M. Christophe ROUSTAN

**Secrétaire** : Mme Martine MAUBERT-REY

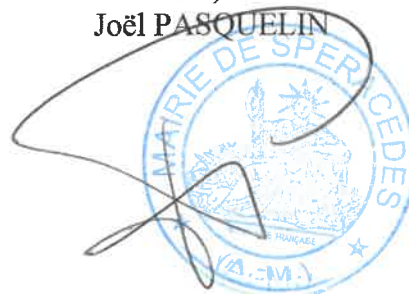
**Délibération n° 7**

**Salle multi activités – Avenant n° 2**

M. PIERRET informe qu'une délibération doit être prise car le montant initialement prévu par l'Entreprise Générale de Bâtiment et Travaux Publics pour la construction de la salle multi activités a été dépassé. Le marché prévoyait 36 455,92€. Il est désormais de 53 106,72€. L'avenant n° 2 joint en annexe doit donc être approuvé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, l'avenant n° 2 joint en annexe.

Le Maire,  
Joël PASQUELIN





N-BTP

## AVENANT N°2

Entreprise Générale de Bâtiment et Travaux Publics  
18 Corniche Andrée de Joly  
06300 NICE

DEVIS n° 18-1216 - AVENANT n° 2

MAIRIE DE SPERACEDES

Rue Daver

06530 SPERACEDES

DATE 23-mai-17

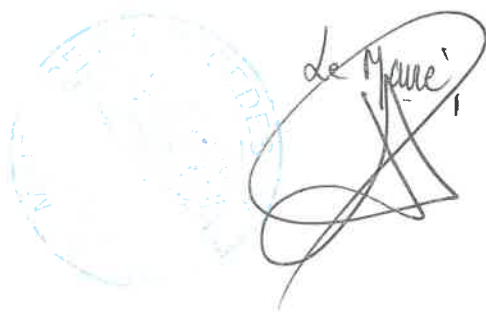
OBJET Objet : TRAVAUX DE DOUBLAGE - CLOISONS  
PROJET SURELEVATION D'UN BATIMENT COMMUNALE

Montant du marché **36 455,92 €**

TRAVAUX EN PLUS VALUE							
09-05	Faux plafond acoustique en BA 13 sur rail	ens	94	82	7 708,00 €	100%	7 708,00 €
09-06	Mise en peinture du plafond	ens	94	14,5	1 363,00 €	100%	1 363,00 €
09-09	Fourniture et pose de plinthes bois prépeintes	ml	42	11,9	499,80 €	100%	499,80 €
09-11	Mise en œuvre d'une mains courante bois sur garde corps passerelle	ml	31	52	1 612,00 €	100%	1 612,00 €
09-12	Mise en œuvre d'une mains courante bois sur garde corps terrasse	ml	19	52	988,00 €	100%	988,00 €
09-13	Mise en œuvre d'un platelage en bois sur passerelle	m <sup>2</sup>	20	145	2 900,00 €	100%	2 900,00 €
09-14	Plue value pour massif en BA accrochage passrelle sur parking	ens	1	1580	1 580,00 €	100%	1 580,00 €

total **16 650,80 €**

AVENANT	TOTAL H.T.	16 650,80 €
	TVA	3 330,16 €
	TOTAL TTC	19 980,96 €



Nouveau montant du marché H.T. **53 106,72 €**